

Meximieux-Commission extra-municipale Patrimoine Compte-rendu de la visite du château du 23/10/21

Heure : **10h** Lieu : **Château de Meximieux**

Présents : Christian Bussy (Maire Honoraire), Frédéric Mosneron Dupin, Evelyne Planche, Philippe Sourdeval (conseillers municipaux), Jean-Philippe Perret (SHAPA), Gérard Damians, Francis Dubois, Sophie Pelletier, Arnaud Thaniel (habitants de Meximieux), Bernard Cuzin-Rambaud, Eric Ménand (entreprises consultées).

Diffusion du CR : Commission, B. Cuzin-Rambaud, E. Ménand ; copie : Conseil Municipal, Directeur des Services Techniques Municipaux, Cabinet du Maire.

Points clés issus de la visite (voir quelques photos en annexe)

Les **infiltrations d'eau** subsistent dans la **tour d'entrée** de la salle du château, malgré l'abattage des platanes et la pose de mortier sur la tour. **L'hypothèse d'une source** avait été écartée jusqu'alors, puisqu'un puits a été creusé dans la cour et parce que nous sommes en sommet de colline. Néanmoins, **la persistance des infiltrations d'eau, même par temps sec, redonne corps à cette hypothèse**. B. Cuzin-Rambaud connaît un **sourcier**, qui pourrait permettre de l'investiguer.

L'aile O du château est en bien meilleur état que le reste. Il subsiste des grosses **poutres transversales** en bois sur 3 niveaux, même si certaines sont doublées d'acier – IPN- ce qui fait penser qu'elles sont depuis longtemps altérées. Il y a également au moins une poutre en acier, ainsi que des **planchers** sur deux niveaux. Cette aile reste **en grande partie couverte**. Elle englobe la tour O, non fermée côté interne, par conception semble-t-il (demi-hexagone, simple excroissance de la façade). **L'aile O est séparée de bas en haut du reste du bâtiment par un mur** qui se situe entre les 1^{ère} et 2^e fenêtres O de la façade S. **Côté intérieur, les murs paraissent sains**, sans fissures. Un **chaînage en béton armé** avait déjà été réalisé à la **base du 1^{er} étage, côté intérieur**. Cette aile est donc plus solide que le reste du château.

Les parties centrales et E du bâtiment n'ont **plus de poutre, plancher et toit en place**. Le **risque d'écroulement** de la **façade S** est donc élevé **dans cette grande zone**. Or **dans ce cas, le risque est très grand que la chute entraîne la partie O de cette façade**, fragilisant dès lors très fortement l'aile O. De plus, le **balcon** qui borde la façade S, qui est **en bon état, pourrait être emporté**. Notons que la zone de la **3^e fenêtre** (en partant de l'O) supérieure semble **en retrait** par rapport au reste de la façade : ceci peut laisser penser que la chute du mur pourrait se produire vers l'intérieur et non vers l'extérieur. Néanmoins, E. Ménand et B. Cuzin-Rambaud envisagent plutôt un écartement des façades N et S et donc une chute du mur S vers l'extérieur. Pour mémoire : selon M. Assier, une cave existe dans l'aile E du château, sans que nous sachions précisément la situer.

Dans la mesure où les **travaux exhaustifs proposés par COGECI en 2017 sont beaucoup trop coûteux, plusieurs options** ont donc été évoquées, qu'on peut résumer schématiquement ainsi :

- Mettre en place des **pièces de charpente permettant de soutenir le mur S**, pour éviter son effondrement. Cette option n'est pas privilégiée par les entreprises consultées, pour des raisons de faisabilité semble-t-il.
- **Démonter complètement l'étage supérieur de la façade S** : cette **option paraît trop radicale**, au moins pour l'aile O, qui reste en assez bon état.
- **Démonter l'étage supérieur de la façade S après la 2^{ème} fenêtre O**. Cette option **conserve** tous les niveaux de l'aile O, **qu'on renforce par un chaînage béton** en partie **supérieure et en injectant du mortier entre les pierres** (comme cela a été fait pour la tour d'entrée dans la salle du château).

Dans les options de démontage, celui-ci s'accompagne d'une numérotation des pierres présentant de l'intérêt (à l'exception des pierres « de remplissage »).

Pour améliorer la **couverture de l'aile O**, deux options ont été évoquées :

- **Toit provisoire en tôle au-dessus du bâtiment, porté par des échafaudages** montés de part et d'autre des façades N et S.
- **Couverture posée sur le chaînage béton côté S**, avec supportage à préciser côté N.

Dans tous les cas, il faudrait **fermer la grande brèche** située sur le **côté N de l'aile O** et la **petite** située sur son **côté S**.

La **tour hexagonale E** pourrait avoir penché avant même les incendies. En effet, une pièce métallique de renfort traverse transversalement le bâtiment. Mais l'appui de cette pièce côté N est en partie dans le vide. Le mur transversal fermant côté E le rectangle du corps principal et sur lequel s'appuyait la tour hexagonale au N est très largement écroulé. Néanmoins, la tour est tenue par un contrefort externe puissant. De plus, contrairement à son homologue O, elle est complète, c'est-à-dire qu'elle a un mur interne (hexagone complet). Enfin, bien que des pierres soient cassées, son escalier à vis reste à peu près intègre. Pour E. Ménand, elle **ne paraît pas en grand risque d'écroulement**.

Ce n'est pas le cas de la **tour carrée E**. Le **mur transversal** qui fermait le corps principal, mais constituait aussi en interne le côté O de cette tour, est largement **écroulé**. La **tour** est cependant **séparée en deux parties** par un **mur longitudinal** en brique qui peut sans doute jouer un rôle stabilisateur, de même que **l'énorme contrefort** s'appuyant sur sa face E. Sur les photos aériennes, on voit que la **partie située au N** du mur de brique serait **également composée de deux parties séparées par un mur transversal**. Tout ceci solidifie la tour. Néanmoins, une partie de son mur S s'est écroulée et ce mur est fissuré de haut en bas à proximité de l'angle S-E : il faudrait **vérifier si cette fissure est profonde ou si elle n'affecte que la surface** (enduit). E. Ménand pense que cette tour est fragilisée. Il pourrait donc être préférable de **la démonter jusqu'au niveau supérieur de son grand contrefort E**. **Ceci ne paraît pas présenter d'inconvénient notable**, car cette tour a un intérêt esthétique plus limité et se voit moins à distance que le reste du bâtiment, hormis depuis le secteur du Calvaire.

La **façade N**, largement couverte de lierre, **semble se déliter** : sa base est couverte de tas de pierres sur une grande longueur. On peut y observer une sorte de petit puits : évacuation d'eaux usées ? **Le traitement de cette façade n'a pas été évoqué** : il est vrai qu'elle présente **peu d'intérêt esthétique**, même si sa muraille est sans doute la plus ancienne. De plus, **ce mur semble plus épais que le mur S**. Sur les plans du projet de transformation en complexe hôtelier déposés au service urbanisme en 1990, l'épaisseur du mur N à la base est donnée comme double de celle du mur S (respectivement 2 m pour 1 m environ).

E. Ménand recommande de **couper le lierre à la base** sur toutes les façades et tours du château, **sans** pour autant **l'arracher**, ce qui ferait tomber des pierres.

La **terrasse S** et le **terrain à la base du grand contrefort E** de la tour E **pourraient avoir été remblayés** pour en monter le niveau. En effet,

- Le bassin de la terrasse S paraît étonnement profond.
- Dans le grand contrefort sont insérés des sortes de pots en terre cuite qui pourraient être des loges à pigeons du pigeonnier détruit à la révolution. Or elles se situent actuellement à une faible hauteur / au niveau actuel du sol.

5 ifs poussent sur le **bord de la terrasse S** et le **long de l'escalier** qui en descend : ils risquent de les endommager. **Il vaudrait mieux les abattre**, sachant qu'il y a d'autres ifs dans le parc.

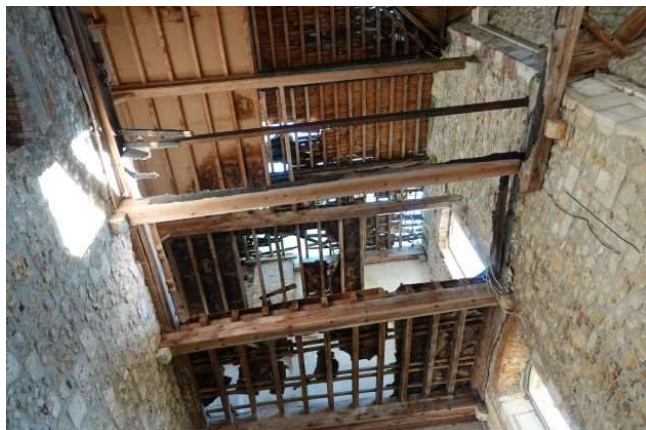
La société **COGECI** a **scanné les ruines en 2017**, ce qui assure la conservation de l'ensemble des métrages et **permet l'élaboration de modèles 3D et de plans très précis**.

Conclusion

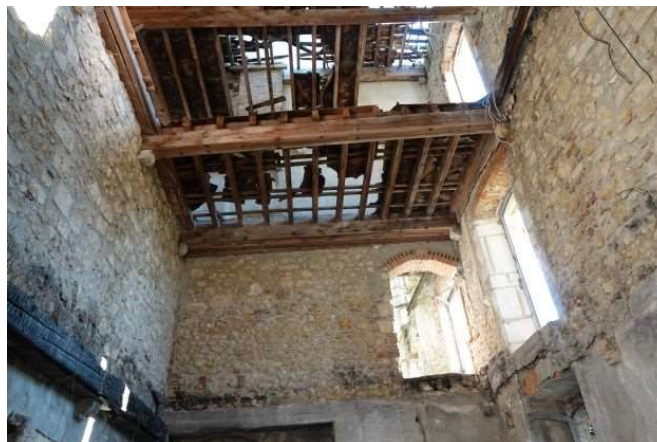
B. Cuzin-Rimbaud et E. Ménand élaborent des devis avec plusieurs options, en fonction des observations ci-dessus, **d'ici la prochaine réunion, prévue le 2/12/21 à 20h30 à la mairie**, salle du Conseil, en amont d'un rebouclage avec le Maire (la commission à un rôle de conseil et ne prend pas de décisions).

ANNEXE - photos

Nous ne donnons que **quelques photos caractéristiques** prises le 23/10, complétant celles fournies dans le CR de la réunion du 7/10 de la Commission.



Aile O, poutres et planchers, bon état des murs



Mur transversal en très bon état séparant l'aile O du reste du château. Noter renforcement en béton, antérieur aux incendies



Mur de brique longitudinal séparant en deux la tour carrée E



Mur E de la tour carrée E



Tour hexagonale E, escalier



Tours E : contreforts et fissure tour carrée dont la profondeur est à vérifier



Tours hexagonales et façade S. Noter les portions de toit qui subsistent sur la tour et l'aile O